CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026

Date de convocation :
29 octobre 2026

Date d'affichage :
6 novembre 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt six, le quatre novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel CHAPUIS (le Maire).

Étaient présents :
Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Roland LONJON, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur Xavier RIFFARD, Monsieur François CHATAING, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Saloua EL AAZZOUZI, Madame Chloe ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

Ont donné procuration :
Madame Caroline BARRE à Madame Marlène LASHERME, Madame Brigitte FROMAGET à Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD à Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Madame Mathilde BOURGIN - COFFY à Monsieur Joris RIVORY, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ à Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Fabien SURREL à Madame Saloua EL AAZZOUZI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Michel CHAPUIS déclare la séance ouverte.

La séance a été levée à 19H30.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

N° 1 CONSEIL MUNICIPAL - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 2 CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2026 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 27
Contre : 6
Abdelhak AGHZAFLaurent JOHANNYSaloua EL AAZZOUZIFabien SURRELChloe ALIBERTNaziha BOUACHMIR

N° 3 DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2026-11-04 : ADOPTÉE

LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRÉSENTE COMMUNICATION.

N° 4 AVIS SUR LE PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY ET SES COMMUNES MEMBRES : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 32
Contre : 1
Naziha BOUACHMIR

N° 5 MODIFICATION DU PSMV : DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 6 NPNRU DU VAL VERT : ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE AT 225 AUPRÈS DE L'EPF SMAF AUVERGNE EN VUE DE SA CESSION ULTÉRIEURE À ALLIADE HABITAT : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 32
Contre : 1
Naziha BOUACHMIR

N° 7 DIVISION CADASTRALE DE LA PARCELLE BD 98 APPARTENANT À LA SECTION DE MONS, SANS CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 8 CRÉATION D'UN DISPOSITIF D'AIDE À LA SÉCURISATION DES LOGEMENTS DE LA VILLE DU PUY-EN-VELAY ET APPROBATION DE SON RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION : ADOPTÉE

VOTE : MAJORITÉ
Pour : 27
Contre : 6
Abdelhak AGHZAFLaurent JOHANNYSaloua EL AAZZOUZIFabien SURRELChloe ALIBERTNaziha BOUACHMIR

N° 9 MARCHÉ DE NOËL – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE GRANDE ROUE : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ

N° 10 BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2/2026 : ADOPTÉE

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
Abstention : 5
Abdelhak AGHZAF, Laurent JOHANNY, Saloua EL AAZZOUZI, Fabien SURREL, Chloe ALIBERT

L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.

Vu pour être affichée le 6 novembre 2026conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire de la Ville du Puy-en-Velay

Michel CHAPUIS